

**Commissariat à l'Aménagement, au Développement  
et à la Protection du Massif Pyrénéen**

**Révision du schéma de massif  
Groupe Autres activités économiques**

**Réunion du 22 mai 2012**

**Animateur du groupe : Jean-Pierre ROCHETTE (DIRECCTE Midi-Pyrénées)**

**Assistaient à la réunion**

Jean-François AGNES - CMA Haute-Garonne  
Rémi BENOS – université Toulouse  
Louis BESNIER Président - CMA Haute-Garonne  
Nicolas CONEJERO – conseil général de l'Aude  
Augustin DOUILLET - ACAP  
R. FERRERE - CCI Toulouse  
Graziella FILONI - CMA Pyrénées  
Michel MURO - directeur ADEPFO  
Frédéric PERIGAUD - CCI des Hautes-Pyrénées  
Jean-Pierre PUGLIESI - DIRECCTE Midi-Pyrénées  
Geneviève SASSIA - DREAL Midi-Pyrénées  
Servane TAROT – APEM  
Louise WALTHER-VIEILLEDENT - chef de division DREAL

**Etaient excusés**

Jean Michel ANXOLABEHERE - ACAP  
Etienne BALDY - Midi-Pyrénées Expansion  
Sylvain BASSO - CCI Toulouse  
Robert CASTAGNAC – SGAR MP  
Joseph CALVI – président CMA Pyrénées  
Jean-Michel DELVERT - sous-préfet d'Oloron  
Jacqueline DURRIEU – membre du comité de massif  
Vincent FONVIEILLE – membre du comité de massif  
Claude GAITS – conseiller régional Midi Pyrénées  
Philippe GALLIEN - CRITT BOIS  
Roselyne GUEMY – conseil général de l'Aude  
Jacques GUIU – membre du comité de massif  
Cécile JEBEILI – université de Toulouse  
Julie LATAILLADE – conseil général des Pyrénées-Atlantiques  
Bernard NOIROT - DIRECCTE Midi-Pyrénées  
Jean PARADIS - DIRECCTE Languedoc-Roussillon  
Valérie RANDE - Midi-Pyrénées Innovation  
Alain TOURNIER - DIRECCTE Midi-Pyrénées  
UT 64 - DIRECCTE Aquitaine

La première réunion du groupe « Autres activités » s'est réunie le 22 mai 2012 dans les locaux du Commissariat de massif des Pyrénées, à Toulouse.

Charles PUJOS, secrétaire du comité de massif, introduit la séance en présentant la démarche générale de révision du schéma de massif. Cinq groupes thématiques (Filière agricoles et forestières, Tourisme, Autres activités économiques, Europe – Transfrontalier, Biodiversité) seront réunis durant tout le processus de révision, auxquels s'ajoute le groupe « Prospective – Cohérence » qui se positionne de manière transversale et multisectorielle, à la croisée des réflexions de ces cinq groupes.

### **1/ L'objectif de cette première réunion**

- Réactualiser certains éléments du schéma de massif adopté en 2006 à la lumière des données récentes et disponibles ;
- Formuler de nouveaux enjeux, complémentaires de ceux adoptés en 2006 ;
- Hiérarchiser les orientations stratégiques susceptibles d'être intégrées, dans un second temps, à la prochaine convention de massif 2014-2020.

Le champ thématique couvert par le groupe concerne très directement (mais pas seulement) l'axe et orientation stratégique n°3 du schéma de massif, intitulés à l'époque « accroître la valeur ajoutée produite dans le massif », ainsi que les conditions de réussite associées (notamment celles sur l'innovation et la formation).

La mise en place d'une concertation élargie à toutes les problématiques et à tous les acteurs pyrénéens a pour objectif final de réviser, au sens de modifier/réécrire, le schéma dans sa version 2006, sans remettre en cause de façon profonde les 4 axes stratégiques et les 4 conditions de réussite identifiés à l'époque.

Les discussions permettent donc de formuler des propositions qui seront ensuite discutées et amendées lors des réunions suivantes. Ces échanges pourront également se tenir en ligne, sur le site web dédié à la démarche de révision du schéma de massif (<http://schema-massif.sig-pyrenees.net>). L'ensemble sera définitivement validé par le comité de massif, avant d'engager le processus 2013 de concertation et d'approbation voulu par la loi, auprès des collectivités départementales et régionales concernées.

### **2/ Les échanges de l'après-midi ont fait émerger les problématiques suivantes**

- **Des données à approfondir auprès des acteurs économiques**

Certaines données économiques paraissent aujourd'hui largement dépassées et méritent d'être actualisées en analysant la situation et l'évolution de plusieurs indicateurs (emploi, production, revenus, activités, etc.) entre 2006 et 2012. Mais compte-tenu de la difficulté d'individualiser des données spécifiques au massif pyrénéen, les participants ont exprimé le souhait de s'intéresser dans un premier temps aux données considérées comme les plus importantes pour interpréter les dynamiques socioéconomiques à l'œuvre dans le massif.

La typologie et l'analyse de l'industrie encore présente dans les Pyrénées (jadis importante mais en perte de vitesse malheureusement continue) font aujourd'hui défaut.

L'hypothèse (à confirmer) a été faite d'une meilleure résistance des industries « non délocalisables » (car directement liées aux ressources de massif - eau en particulier -). Mais que considère-t-on comme « ressource » ? Le réchauffement climatique et le vieillissement de la population (un graphique du schéma 2006 révélait que les retraites contribuent au quart des revenus des Pyrénéens), deux phénomènes couramment perçus dans le massif, constituent-ils par exemple des ressources pour les Pyrénées du point de vue de la création d'emplois ?

La structuration d'un véritable observatoire économique a été évoquée en séance pour assurer une veille stratégique au service des acteurs économiques, qui définirait eux-mêmes les données et les indicateurs à analyser. Cela permettrait de montrer, par exemple, l'importance que peuvent prendre les problèmes de foncier et logement pour les entrepreneurs.

- **Comment favoriser l'innovation et la création de nouveaux emplois ?**

Des idées de développement d'activités existent, mais les exemples demeurent limités en terme d'innovation. Les entreprises pyrénéennes sont généralement trop petites pour avoir de véritables projets de recherche-développement. C'est notamment le cas dans les secteurs industriels traditionnels, tels que le textile, domaine dans lequel il a été démontré que ce sont surtout les grosses entreprises qui ont engagé la transition vers l'économie verte. Les besoins d'études de marché, de formation et, plus largement, d'investissements importants rendent la tâche délicate pour les très petites entreprises.

La notion de « croissance verte » a été mise en avant, au point qu'il a été proposé d'en faire l'un des thèmes-clés porté par ce groupe thématique dans le schéma de massif révisé. Cela correspond à la volonté de faire du massif pyrénéen l'un des fers de lance de l'excellence environnementale, déjà exprimée dans le schéma de 2006 (cf. l'axe et orientation stratégique n°1, intitulés « viser une gestion environnementale exemplaire »). Une réflexion devrait être menée pour anticiper des nouveaux modèles économiques, correspondant pleinement aux enjeux, aux caractéristiques et à l'image des Pyrénées.

Cette dynamique pourrait être associée au développement de l'économie servicielle qui constitue également une piste importante et un gisement de nouveaux emplois dans le massif. Par exemple, considérant que les tournées multitâches (commerces, livraisons, services publics) dans les villages et vallées sont largement tributaires du coût du carburant, l'acquisition de véhicules hybrides mériterait d'être soutenue.

- **Transmettre et reprendre une activité dans un massif attractif : la nécessité d'associer le soutien du porteur de projet et la problématique de l'image**

L'une des caractéristiques pyrénéennes est que plus de 50 % des chefs d'entreprise mettront un terme à leur activité dans les 15 prochaines années. Certains participants jugent donc la problématique de la transmission/reprise prioritaire. De nouveaux outils d'accompagnement aux porteurs de projet concernés par la problématique transmission/reprise mériteraient donc d'être imaginés. Cela pourrait tout simplement se concrétiser par la création d'un site internet pyrénéen qui regroupe toutes les offres de reprise sur le massif.

Les participants souhaitent relier la problématique de la transmission / reprise avec le fait que les Pyrénées attirent plus ou moins les arrivants potentiels. Des gens font le choix de la montagne (malgré les contraintes que celle-ci représente) et il existe donc une possible adhésion d'entrepreneurs dès lors que le massif parviendrait à mettre en avant son attractivité et que les territoires parviendraient à provoquer et faciliter l'accueil de nouveaux arrivants. Cela est d'autant plus nécessaire que le massif se caractérise par des valeurs de fonds de commerce relativement élevées, donc difficiles à vendre dans des territoires marqués par une forte saisonnalité.

- **Favoriser les « regroupements » par une animation spécifique dans les Pyrénées**

Les participants se sont accordés sur l'idée que les zones de montagne ont encore plus besoin que d'autres de coopérations et regroupements en tous genres. C'est ce qui peut permettre de faire face aux caractéristiques pyrénéennes les plus courantes : manque de main d'œuvre formée et qualifiée, poids des emplois saisonniers, entreprises de petite taille aux investissements limités, difficulté d'accéder au foncier, sécurisation des approvisionnements, etc...

Les besoins des petites entreprises ne sont pas les mêmes que ceux des entreprises plus importantes. Il est notamment abordé l'idée de relancer des ateliers relais, afin d'avoir des locaux de qualité, sans pour autant sur-endetter des artisans qui n'en ont pas les moyens seuls. Des regroupements d'employeurs pourraient être encouragés par ailleurs. Ils constituent aussi l'un des moyens de favoriser la structuration de « circuits courts » pyrénéens, dans différents types de production et différentes filières, de mener de vrais projets de recherche-développement.

Etre à l'avant-garde dans la transition vers l'économie verte supposerait et impliquerait une animation spécifique pour que ces regroupements soient initiés puis structurés autour de projets viables et correspondants très précisément aux attentes des entreprises et des territoires. Il faut des démarches ascendantes, qui partent des besoins des entreprises et des idées des porteurs de projets. La formation a d'ailleurs été relativement peu consommée dans la précédente convention, tandis qu'il paraît efficace de regrouper les attentes, les besoins et les acteurs dans des opérations de formation-développement sur-mesure.

**De façon générale, les participants ont invités à réagir aussi** par le biais du serveur web (<http://schema-massif.sig-pyrenees.net/>).

Les remarques seront prises en compte et permettront de proposer des premières modifications du schéma au cours de la prochaine réunion du groupe.